Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 48 (1956)
Heft: 11

Artikel: Sur l'économie collective
Autor: Bothereau, Robert
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-384984

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tion et de la formation professionnelles. Elles ne sont pas seulement devenues une source permanente de main-d'œuvre: elles représentent aujourd'hui la source de main-d'œuvre qui offre le plus de souplesse. L'économie continue de dépendre de plus en plus de la main-d'œuvre féminine, au point que l'on peut conclure, sans grand risque de se tromper, que la révolution de la vie professionnelle de la femme est loin d'être à son terme. A mesure qu'il devient normal d'accepter la présence de la femme dans toutes ou presque toutes les phases de l'activité économique, cet aspect révolutionnaire du rôle joué par elle, aussi récent soit-il, peut n'être bientôt plus qu'un souvenir historique. »

Nous n'en sommes pas encore là en Europe. Mais notre continent doit se préparer, en mettant plus nettement l'accent sur la formation professionnelle de la femme et sur l'abaissement de la durée du travail, à cette révolution professionnelle que nous venons d'esquisser. La pénurie croissante de main-d'œuvre — due en partie à la régression de la population active par rapport à la population globale — paraît rendre cette révolution inévitable.

Sur l'économie collective

Par *Robert Bothereau*

On connaît la situation internationale et son état de tension. On sait que le bloc de l'Est et le bloc de l'Ouest se dressent l'un contre l'autre, que ce soit dans la forme de la guerre des nerfs ou même dans les périodes plus détendues où l'on parle de « coexistence » pacifique.

En vérité, il paraît bien que l'un comme l'autre des blocs a renoncé à triompher par ses propres moyens et par ses propres forces. L'avenir du monde semble être promis à celui des antagonistes qui réussira à mettre dans son jeu un autre bloc, dont il est fortement question depuis peu, celui de la troisième force internationale des Etats afro-asiatiques.

Ainsi, rien de ce qui intéresse ce groupe d'Etats ne peut nous être étranger ni même indifférent. Nous y sommes, pour notre part, très attentifs. En particulier concernant la tendance qu'ont ces populations à considérer l'Europe occidentale comme faite de capitalistes attardés, sinon décadents, cependant que brillent à leurs yeux les formes d'économie collective en usage à l'Est. Nous savons, nous, que la vérité est moins sommaire que cette opposition sans nuances de systèmes économiques et sociaux différents. Mais les nations et les peuples du « Groupe de Bandoeng » ne le savent pas ou le savent mal et leur jugement s'en trouve faussé.

Aussi bien, un gros effort d'information, je dirai presque de propagande, devrait-il être entrepris pour l'édification de ces pays qui viennent à l'autonomie de gestion nationale et qui aspirent à sortir de leur situation de nations économiquement sous-développées.

Mais qui entreprendra cette œuvre éducative dans un monde cédant une fois de plus aux trop faciles et très décevantes — et dangereuses — épreuves de force?

Puis-je écrire ici que c'est avec beaucoup de satisfaction que j'ai récemment reçu une délégation de l'Inde — une délégation tripartite d'employeurs, de travailleurs et de fonctionnaires gouvernementaux — venue s'enquérir de la participation que peuvent avoir les syndicats français aux responsabilités économiques?

Il m'a été vraiment agréable d'attirer leur attention sur les nationalisations d'industries-clés que nous avons réalisées depuis vingt années en comparant les secteurs industriels qui en furent l'objet avec les secteurs restés « libres », auxquels elles ne le cèdent en rien ni sur le plan du développement des techniques ni sur celui de la gestion financière.

Mais il m'a été peut-être plus agréable encore d'établir une comparaison entre cette forme souple, adaptée aux concepts démocratiques, d'économie collective et les formes d'étatisation pure et simple en vigueur au-delà du rideau de fer, à l'existence desquelles les travailleurs doivent sacrifier leurs libertés.

J'entends bien que nos syndicats ne sont pas au bout de leurs possibilités, ni d'ailleurs de leurs espoirs, dans la nécessaire association aux responsabilités, et cela en dépit des positions conquises dans les comités d'entreprise, dans les secteurs nationalisés déjà cités, au sein du Conseil économique, instance constitutionnelle de la IVe République, ou encore dans les créations internationales, dont la Communauté européenne du charbon et de l'acier est un exemple. Il reste encore beaucoup à faire pour percer le secret des affaires du patronat de la libre entreprise.

Mais les travailleurs d'Asie et d'Afrique, qui viennent à la connaissance et à la pratique du monde moderne, en seront-ils plus heureux si par prévention à notre endroit, par manque d'informations vraies ou par mirage, ils se jettent dans les bras des pays sans liberté et se donnent ou se laissent imposer des systèmes économiques et sociaux totalitaires?

Je répète que la tranquillité du monde et l'avenir de tous, les nôtres y compris bien entendu, gagneraient gros si nos gouvernements d'Europe occidentale envisageaient clairement cet aspect positif et rentable du problème des relations internationales à l'échelle du monde et de ses vrais besoins.